

TOUT PUBLIC



PARCS ET DOMAINES DÉPARTEMENTAUX



# Sommaire

Introduction .....	p. 4
Marseilleveyre .....	p. 6
La Barasse .....	p. 8
La Nègre - Jean le Maître - Jas de Roques .....	p. 10
Saint-Pons .....	p. 12
Fontblanche .....	p. 16
L'Île Verte .....	p. 18
Pichauris .....	p. 20
La Tour d'Arbois .....	p. 22
Le Val des Vignes et le domaine de Meynes .....	p. 24
Roques-Hautes .....	p. 26
Le Taulisson, Lambruisse et La Sinne-Puits d'Auzon .....	p. 28

La Quille .....	p. 30
Caireval et Tresquemoure .....	p. 32
Le Mont Paon .....	p. 34
L'Étang des Aulnes et les Coussouls de Crau .....	p. 36
Étangs de Camargue .....	p. 38
Recommandations pour l'accès aux espaces naturels départementaux .....	p. 40
Le Label "Parc Départemental" .....	p. 41
Bibliographie .....	p. 42

Le Département des Bouches-du-Rhône est aujourd'hui propriétaire de près de **17 000 hectares d'espaces naturels sensibles répartis sur une trentaine de domaines** présentés dans ce guide et ouverts au public.

La constitution de ce patrimoine départemental résulte d'une politique volontariste d'acquisition et de gestion initiée dès les années 1960 <sup>(1)</sup>.

Aujourd'hui, le Département prolonge cet effort en développant une politique de diversification et de dynamisation de l'ouverture au public.

Les acquisitions sont possibles grâce au droit de préemption des espaces naturels sensibles et la gestion des propriétés est financée par la taxe d'aménagement. Celle-ci est perçue à l'occasion de toute construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments. Elle permet au Département d'assurer de nombreuses missions : les aménagements d'accueil, les travaux forestiers nécessaires à la protection et à la mise en valeur des propriétés, l'installation d'aménagements sportifs, la protection contre les incendies, la surveillance et l'organisation des secours, la valorisation des espaces naturels départementaux, la restauration des bâtiments immobiliers et l'éducation à l'environnement. La taxe d'aménagement permet en outre de développer, entretenir et valoriser le réseau des sentiers du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Le Département veille à assurer au mieux la protection de ces espaces naturels départementaux. Cependant, ils sont également sous la responsabilité et la protection des usagers.












Protégeons-les, partageons-les !

<sup>(1)</sup> La Direction de la forêt et des espaces naturels élabore des plans de gestion visant à concilier protection du milieu naturel et accueil du public.

## Bienvenue dans les parcs et domaines départementaux



Pictogrammes utilisés dans ce guide

- |   |                       |   |  |
|---|-----------------------|---|--|
|  | Table d'orientation   |  | Circuit VTT  |
|  | Panneau d'information |  | Sentier de randonnées pédestre et équestre (PDIPR) |
|  | Accès handicapé       |  | Parcours d'orientation                             |
|  | Parking               |  | Patrimoine   |
|  | Aire d'accueil        |  | Ruisseau   |
|  | Parcours sportif      |   |  |



# Marseilleveyre

## Au royaume de la verticalité



Mer, sommets et belvédères. Au cœur du Parc national des Calanques, paradis des randonneurs et des grimpeurs, le domaine départemental de Marseilleveyre est aussi le royaume de la minéralité. C'est la montagne aux portes de Marseille.

Situé à l'extrême sud de la ville, le domaine est l'une des entrées du massif des Calanques.

Depuis les hauteurs, après avoir emprunté des sentiers parfois difficiles, le randonneur méritant y découvre le surprenant décor de la rade de Marseille et de ses îles. Dans cet espace à part aux senteurs de montagne, chaque recoin révèle une merveille. Et l'hiver, comme par miracle, il y règne un climat très doux.



Le domaine est accessible :

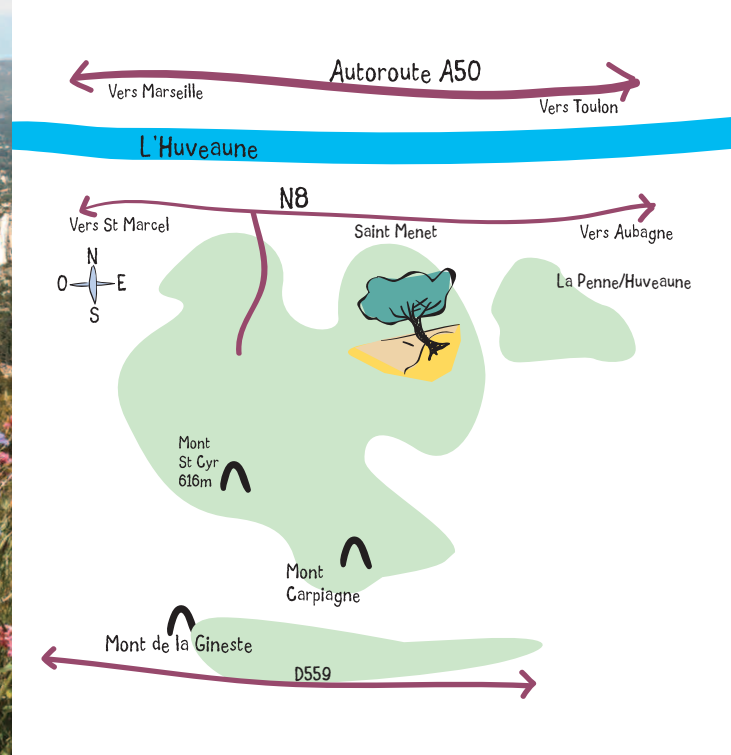
- ▶ soit en voiture (direction Pointe-Rouge puis route des Goudes)
- ▶ soit en transports en commun (métro ligne 2 - Station Rond-Point du Prado puis bus lignes 19 - 20 Pointe-Rouge ou 45 Roy d'Espagne).

### Pratique

Six aires d'accueil équipées dont le parc Adrienne Delavigne, avec terrain de boules, espaces de détente, de pique-nique et bancs vous attendent. Les sentiers sont balisés et leurs abords équipés de panneaux d'orientation.

Attention, vous entrez en cœur d'un Parc national, conformez-vous à sa réglementation. ([www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr))





## La Barasse

### Des vallons sauvages aux portes de la ville

La Barasse, 800 hectares de collines en balcon, au-dessus de la vallée de l'Huveaune, entre Marseille et Aubagne, au cœur du Parc national des Calanques. C'est en 1992 que le Département a fait l'acquisition de ce splendide domaine peuplé de pins, de chênes et hanté de fiers vestiges : fours à chaux, carrière, bergeries sur les hauteurs. À ne pas rater, un endroit merveilleux : la source des Eaux Vives, véritable oasis en Provence.

Paradis du randonneur aguerrri, paysage d'élection des amoureux du contraste, ce domaine surprend par sa nature sauvage et diversifiée, arborée puis sèche.

Perdreaux, lapins, écureuils, renards et sangliers fréquentent les tendres vallons frissonnants qui mènent jusqu'au pied du mont Saint-Cyr et au sommet de Carpiagne, à près de 600 mètres d'altitude. Sur leurs contreforts, de magnifiques points de vue, avec la chaîne de l'Étoile en point de mire, vous surprendront.

Cette propriété méconnue du grand public permet de découvrir Marseille côté nature.



Ce domaine départemental est accessible en voiture par l'autoroute A50, sortie La Valentine. Puis, direction le cinéma Les Trois Palmes et, ensuite, le chemin du Vallon de la Barasse conduit à l'entrée du domaine. Sinon en transports en commun :

- ▶ Soit métro ligne 1 station la Timone puis bus ligne 40,
- ▶ soit métro ligne 2 station Sainte-Marguerite - Dromel puis bus lignes 15 et 15s.

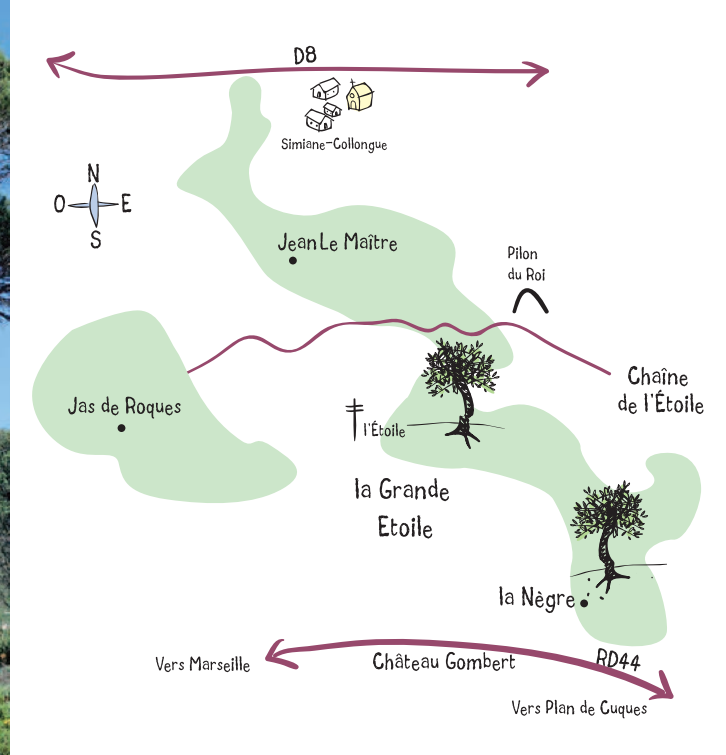
### Pratique

L'entrée du domaine par le Vallon de la Barasse a été restaurée : un parking et une aire d'accueil près du four à chaux ont été aménagés. D'autres aires d'accueil et un terrain de boules sont à la disposition du public. Des sentiers thématiques sont balisés. N'hésitez pas à venir les découvrir. Il est interdit de dépasser les limites du périmètre du champ de tir du camp militaire de Carpiagne.

Attention, vous entrez en cœur d'un Parc national, conformez-vous à sa réglementation.

([www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr))





# La Nègre - Jean le Maître Jas de Roques

## Un balcon arboré

Lorsque le Département en fit l'acquisition en 1987, la Nègre était une propriété de grand charme. Un écrin de verdure de 88 hectares niché entre Château-Gombert, au nord-est de Marseille, et la commune de Plan-de-Cuques qui s'est progressivement agrandi au point de réunir aujourd'hui environ 700 hectares. Les vestiges d'un château, des terrains de tennis, des bassins d'irrigation naguère alimentés par la charmante source des Ouides, rehaussaient le caractère de ce beau domaine forestier. Malheureusement, l'incendie du massif de l'Étoile de 1997 a durablement marqué cette propriété que le Département s'attache chaque jour à faire renaître notamment par la mise en valeur des traditionnels bancaus agricoles. D'importants ouvrages contre l'incendie ont également été créés et des plantations d'oliviers et de figuiers sont venues égayer ce domaine encore en convalescence. Les randonneurs les plus volontaires peuvent désormais accéder au versant nord du massif à la découverte des nouveaux domaines départementaux de Jean le Maître et de Jas de Roques à partir de Marseille.



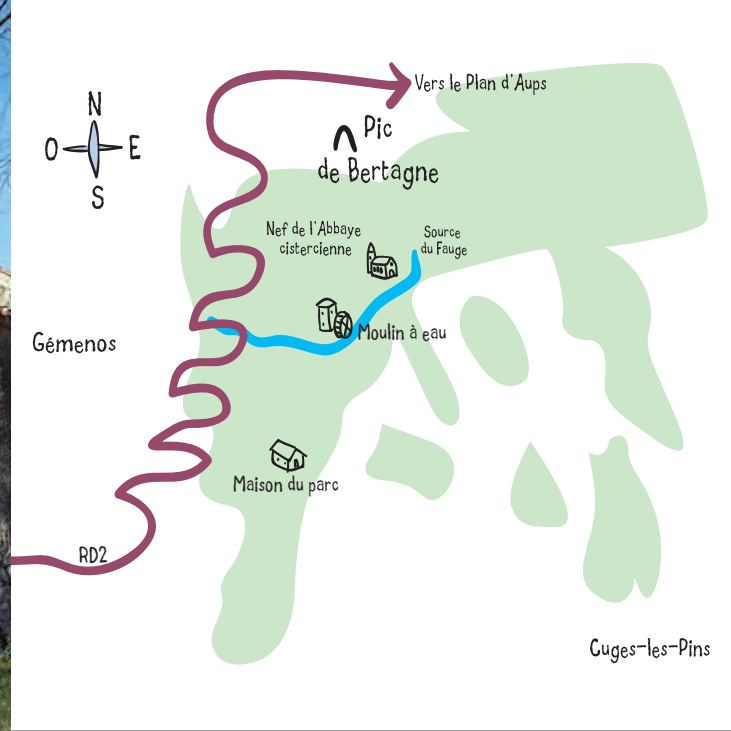
Les domaines de Jean le Maître et Jas de Roques sont situés sur le versant nord de la Chaîne de l'Étoile. Cette barrière rocheuse sépare le bassin d'Aix-en-Provence de la cité phocéenne. Méconnue, elle offre pourtant de belles randonnées sur des sentiers rocailleux et solitaires tout en promettant des vues surprenantes sur la ville. Le paysage n'est jamais uniforme, il alterne entre calcaire et garrigue, douceurs vallonnées et pics du Pilon du Roi ou du Grand Puech.

La Nègre est accessible en voiture depuis Château-Gombert par le chemin de Palama et en transports en commun (métro ligne 1 station Malpassé puis bus ligne 5 ou station la Rose puis bus lignes 5s et 5t). On accède à Jean le Maître et Jas de Roques en voiture depuis Simiane-Collongue. Les plus courageux pourront les rejoindre à pied depuis Château-Gombert et le domaine de la Nègre.

### Pratique

Aménagements d'accueil à la disposition du public : aire de stationnement, terrain de pétanque, panneaux de découverte proposant un parcours botanique, table d'orientation. Un parcours permanent d'orientation et un parcours permanent de VTT Trial ont été créés.





## Saint-Pons

### Le miracle de l'eau



Saint-Pons, c'est l'exception, l'un des plus doux mélanges qui soient en Provence. À l'abri de la Sainte-Baume, au pied des enivrants lacets du col de l'Espigoulier qui grimpe vers le Plan d'Aups, le domaine propose une diversité remarquable sur les 1 150 hectares acquis par le Département entre 1972 et 2015. Voilà donc la végétation typique de la garrigue, et puis des pins, des hêtres, des charmes, de grands tilleuls, des houx hirsutes, des érables, des chênes verts et même des ifs.

La plupart dispersés dans le fond de la vallée constituée par le parc, où serpentent des oueds gonflant les eaux d'un torrent principal, le Fauge dont, chose exceptionnelle, la source ne se tarit jamais. La montagne toute proche y est pour beaucoup. Longtemps, ses seules nappes phréatiques ont alimenté le val et la cité qui lui sert de porte d'entrée : Gémenos. Sur ses flancs, respirait aussi le poumon économique de la contrée, par l'alchimie du commerce de la glace. En effet, de profondes glaciers creusés sur le massif de la Sainte-Baume rafraîchissaient chaque jour l'agglomération marseillaise.



L'une d'elles, située sous les falaises du Pic de Bertagne, est préservée et sécurisée. Grâce à de tels avantages naturels, et aux aménagements qu'ils présupposaient, on a pu vivre ici dès l'aube de l'humanité. En héritage de cette vieille présence, la vallée de Saint-Pons jouit d'un patrimoine archéologique et historique pour le moins surprenant. On y trouve des grottes habitées dès le néolithique, la chapelle médiévale Saint-Martin, un grand bassin en pierres de taille et une drôle de ruine, dite du "Foulon", contemporaine de la Blancherie, bâtiment utilisé pour traiter les fibres des draps collectés dans les environs.

On y rencontre aussi, près d'une cascade moussue, la silhouette d'un vieux moulin à blé actionné par la force des eaux, puis encore, la papeterie du Paradou, témoignage désormais désuet du glorieux XIX<sup>e</sup> siècle industriel en cours de restauration. À cette énumération déjà dense, il manque pourtant un bâtiment d'une émouvante pureté architecturale : une nef solitaire du XIII<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui restaurée. Elle n'était que le collatéral d'une abbaye cistercienne de moniales que l'on n'acheva jamais. Au près d'une prairie, au cœur du domaine, le bâtiment offre ses formes limpides à l'œil du promeneur.



# Saint-Pons

## La légende de Blanche de Simiane



Dans le lit du Fauge prospère une algue rouge microscopique, "hildenbrandia rivularis", dont la présence ici relève du mystère. En effet, elle ne se développe ordinairement qu'en montagne, dans les torrents alpins, au contact d'une eau très pure. Aussi, du mystère à la légende, le pas a été allègrement franchi. On raconte qu'une nuit d'orage, une horde de chevaliers serait venue demander asile au cloître. Il s'ensuivit une nuit d'effroi. Seule Blanche de Simiane y échappera, fuyant les avances pressantes d'un soupirant. Arrivée au petit pont franchissant le Fauge, elle l'aurait enjambé pour se jeter "dans la gorge où le torrent s'élançait en grondant". Et l'algue rouge dans tout cela ? C'est, rapporte-t-on, la représentation du sang de la pure nonne que le temps ne saurait effacer.

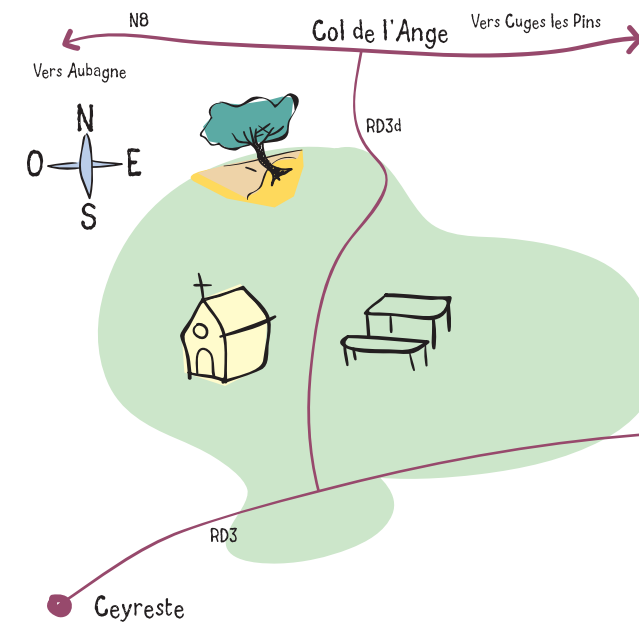
On accède au parc de Saint-Pons en voiture soit par la RD2 en venant de Plan d'Aups soit par l'autoroute A50, sortie Aubagne puis direction Gémenos puis parc de Saint-Pons.

### Pratique

Le parking a été récemment réaménagé, des aires de pique-nique et un terrain de boules agrémentent l'entrée du domaine. Des équipements d'accueil ont été réalisés à destination des personnes à mobilité réduite. La fragilité des lieux impose certaines règles : interdiction d'accès aux VTT, aux chiens même tenus en laisse, au-delà du pont des Tompines. Il est également interdit de se baigner dans les points d'eau.







# Fontblanche

## Une véritable forêt provençale



Le domaine de Fontblanche est un espace naturel préservé qui s'étend sur plus de 850 hectares, sur les communes de Ceyreste et de Roquefort-la-Bédoule. Il est l'un des derniers domaines forestiers existant sur le littoral des Bouches-du-Rhône.

Le Département en a fait l'acquisition entre 1974 et 1986, avant d'y apporter des aménagements respectueux de l'environnement : balisage, aires d'accueil et de pique-nique, chemins de randonnées, etc.

Le domaine comprend 3 sites principaux, Fontblanche, les Cistes et le Grand Caunet perché sur les hauteurs de Ceyreste et bordé d'élégants pins d'Alep. Sur le site, vous pourrez admirer d'anciens fours à chaux et à ciment, et au nord ouest du domaine, un piton rocheux dévoile la chapelle Saint-André de Julhans, mentionnée en 1143 sous l'appellation "Notre Dame de Julhans", ou encore Notre Dame de Sècheresse en référence aux pèlerinages qui étaient effectués contre ce fléau.



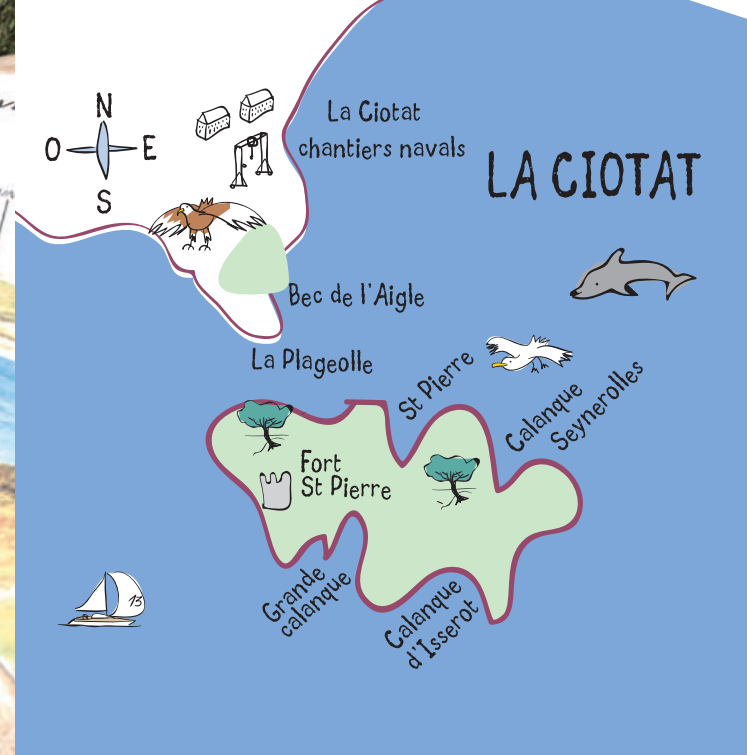
Elle est aujourd'hui classée aux Monuments historiques. Le Département, qui en est propriétaire, acheva sa restauration, démarrée en 1983 par l'association "Les Amis de la Chapelle Saint-André".

On accède au domaine en voiture soit par Ceyreste, soit par la RD3 en venant du Var, soit par la Nationale 8 en passant par le col de l'Ange, pour ensuite emprunter la RD1 puis la RD3d qui dessert les sites du nord au sud.

### Pratique

Les trois principales entrées du domaine sont équipées de parkings, d'aires d'accueil et de pique-nique qui sont également le point de départ de randonnées pédestres et équestres fléchées dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Des circuits VTT labellisés par la Fédération française de Cyclisme sont également praticables sur cette propriété. (Fiches téléchargeables sur [departement13.fr](http://departement13.fr)).





## L'Île Verte

### Des arbres sur la mer



Une langue de terre ocre couverte de verdure, à plus de 400 mètres du continent, face au Bec de l'Aigle et aux chantiers navals de La Ciotat. Intégrée au site classé du Cap Canaille, l'Île Verte est l'un des fleurons du patrimoine départemental aujourd'hui, située en cœur du Parc national des Calanques. Son acquisition remonte à 1963. Étendue sur 420 mètres de long pour 260 de large, ses dimensions modestes n'en dévoilent pas moins un territoire de 13 hectares riche d'une jolie diversité de paysages et de lieux.

À découvrir : au point culminant, à 49 mètres d'altitude, une colline surmontée du fort Saint-Pierre domine un milieu boisé délicat épargné par les incendies depuis 1957, des forts napoléoniens et des blockhaus datant de la dernière guerre mondiale, des plages intimes de Saint-Pierre, la Plageolle et Seynerolles, et des traces d'habitat protohistorique. Autour, la magnificence du milieu marin attire de très nombreux amateurs de plongée.



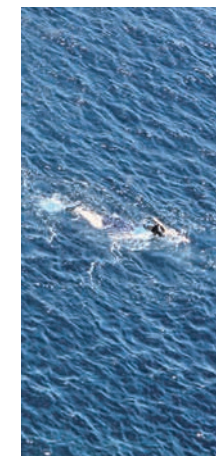
■ DOMAINE

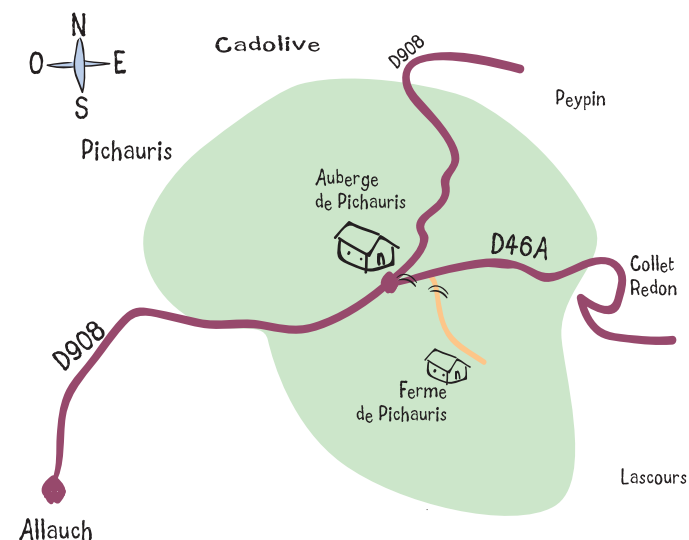
À partir de La Ciotat, le départ s'effectue du port par le service privé des navettes.

### Pratique

L'île est aménagée pour que l'accueil du public ne se fasse pas au détriment de l'environnement. Les talus surplombant les plages sont protégés des piétinements, et une surveillance incendie est assurée en période estivale. Une table d'orientation a été installée au sommet. Un sentier de découverte sur le thème de la botanique vous permettra d'observer la flore locale. Pour les amateurs de plongée et de plaisance, le Département a fait installer des prises de mouillage autour de l'Île Verte (cartes en libre consultation sur [departement13.fr](http://departement13.fr)). Attention, il est impératif de ramener ses déchets à terre afin de ne pas polluer le site.

Attention, vous entrez en cœur d'un Parc national, conformez-vous à sa réglementation ([www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr))





# Pichauris

## Étape pastorale



Ce parc a été acquis en 2006 par le Département. Situé au cœur des Massifs de l'Étoile et du Garlaban, ses 1 368 hectares parcourent le paysage si cher à Pagnol. Cet espace présente un double visage, d'un côté marqué par les conséquences de l'incendie de 1997 sur l'Étoile, de l'autre riche d'une garrigue à chênes kermès, thym et romarin. Au cœur de cette propriété, une imposante bastide traditionnelle que le Département s'attache à faire revivre et la Bastidonne qui retrouve peu à peu sa vocation sylvo-pastorale. Ainsi, ce décor teinté de nostalgie d'une Provence rurale offrira aux adeptes des loisirs de pleine nature des souvenirs inoubliables grâce à un panorama sur toute la Provence mais aussi aux amoureux des textes de Pagnol qui retrouvent ici toute leur place.

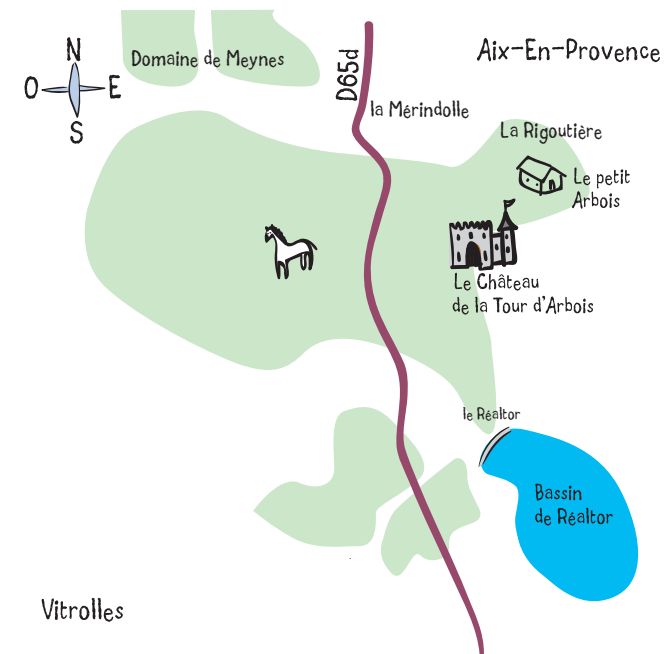


On accède à ce parc départemental en voiture depuis Allauch en suivant la route des Termes, la RD 908, en direction de Peypin et de Cadolive. Puis au niveau de l'Auberge de Pichauris, un parking est libre d'accès à l'intersection avec la RD 46a.

### Pratique

Le parc a fait l'objet d'aménagements liés à la démarche des parcs départementaux : un parking a été créé, un pavillon d'accueil a été aménagé. C'est un domaine très fréquenté par tous les types de public. Pour le bien-être de chacun, il faut veiller à respecter les autres et ne pas dégrader les différents aménagements. Des circuits VTT sont proposés, ainsi que des sentiers thématiques et des parcours de course d'orientation. (Fiches téléchargeables sur [departement13.fr](http://departement13.fr))





# La Tour d'Arbois

## Beauté minérale



Ce parc de 800 hectares est situé au cœur des 4 500 hectares du plateau de l'Arbois, au sud-ouest d'Aix-en-Provence. C'est un espace varié, alternant la pinède autour de l'Europôle à une végétation typiquement méditerranéenne sur le reste du plateau. Ce site est traversé par quelques ruisseaux temporaires, mais surtout il est marqué par une forte présence minérale, une faune et une flore remarquables, qui lui donnent un cachet unique.

Si vous avez de la chance, vous pourrez apercevoir sur ce site un couple d'aigles de Bonelli. L'Arbois est l'un des sites des Bouches-du-Rhône qui accueillent ces oiseaux si rares et protégés. De plus, ce site accueille les chevaux retraités de la garde départementale.



On accède à ce domaine en voiture soit par la RD 9 soit par la RD 65d.

### Pratique

Le site de l'Arbois est le siège de l'une des bases de la garde départementale. Ce site a fait l'objet d'aménagements liés à la politique des parcs départementaux. Un grand parking a été ainsi aménagé. Le Département développe sur ce site des programmes d'aménagements sportifs, des parcours VTT et course d'orientation. (Fiches téléchargeables sur [departement13.fr](http://departement13.fr)),





## Le Val des Vignes et Le domaine de Meynes

### Paysage toscan



Deux cents hectares en piémont nord du massif de l'Arbois, sur le territoire des communes d'Aix-en-Provence et de Velaux.

Deux cents hectares aux airs de paysage toscan, acquis à partir de 1991 par le Département.

Le Val des Vignes c'est donc la musicalité poétique de la nature. C'est aussi une situation privilégiée, à flanc de colline, qui donne encore une autre idée de la variété du relief des Bouches-du-Rhône. Au nord-est, le domaine avoisine les rives de l'Arc. Au sud, il surplombe l'étang de Berre où le petit fleuve vient se jeter.



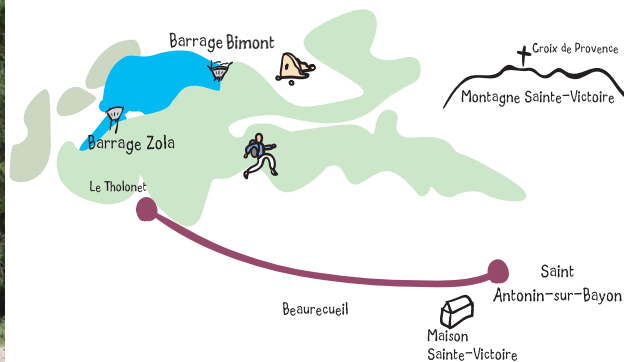
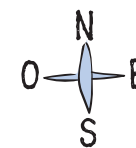
Du coup, le panorama y est unique plongeant sur les eaux salées de l'étang, les collines avoisinantes et passant par-delà, jusqu'aux quartiers est de Martigues, sous la chaîne de l'Estaque. Le domaine de Meynes est aussi une ancienne propriété agricole dont il reste un mas provençal que le Département entend mettre en valeur par un programme sylvo-pastoral.

On accède à ces domaines par la RD 65 en direction de l'Aqueduc de Roquefavour. Vous pourrez stationner sur le parking situé au pied de l'Aqueduc.

### Pratique

Vierge de tout équipement, essentiellement fréquenté par des randonneurs et des amoureux de la nature, le site est accessible par Velaux ou par le plateau de l'Arbois, pour ceux qui n'ont pas peur d'abattre les kilomètres à pied.





# Roques-Hautes

## Au paysage de Cézanne



Le domaine de Roques-Hautes, labellisé Parc départemental, étale ses 800 hectares de relief accidenté sur les communes d'Aix-en-Provence, de Beurecueil, du Tholonet, de Saint-Antonin-sur-Bayon, et de Saint-Marc Jaumegarde. Paysage d'émotion, les Roques Hautes sont des reliefs accidentés, en forme de crêtes rocheuses.

Un refuge porte le nom du célèbre peintre aixois Paul Cézanne qui grâce à ses nombreuses toiles, a permis à la montagne Sainte-Victoire d'acquiescer une dimension et une renommée internationale.

Le Département, en 2012, a réalisé la restauration et la mise en valeur des ruines du hameau et de la chapelle du Trou. Au delà, le barrage Zola évoque l'écrivain, ami du peintre. Roques-Hautes, c'est surtout la réserve naturelle nationale de Sainte-Victoire (interdite au public) qui abrite un des plus grands gisements d'œufs de dinosaures du Crétacé supérieur. Enfin, la carrière de "marbre" permet d'observer les pierres anguleuses multicolores de la brèche du Tholonet.



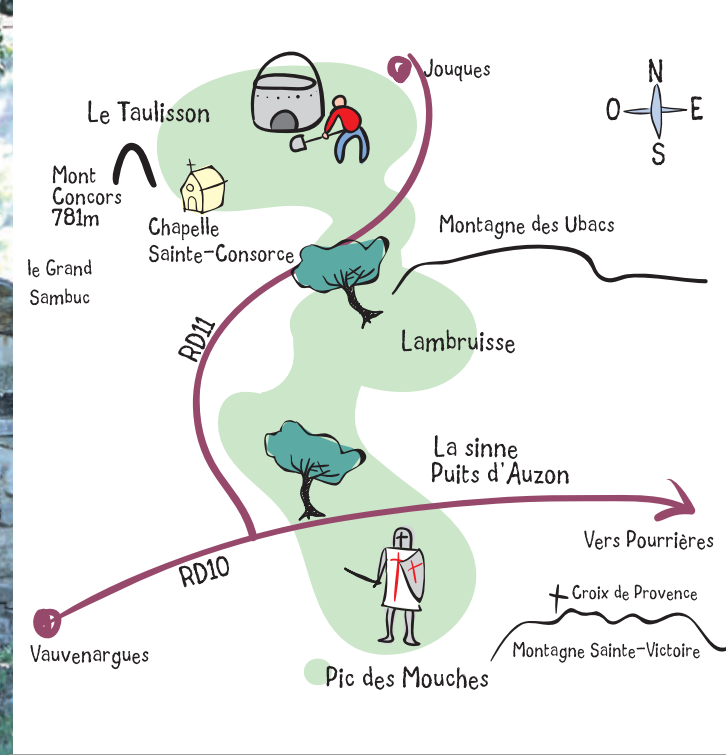
Les 25 hectares cultivés - amandiers, figuiers, chênes truffiers, oliviers dont la gestion a été confiée en partie à un jeune agriculteur producteur d'une huile d'Appellation d'Origine Contrôlée - attestent de la forte implication du Département, acquéreur de l'ensemble du domaine à partir de 1973, en faveur de la réhabilitation suite au grand incendie de 1989.

On accède au domaine à partir d'Aix-en-Provence soit en versant sud par la route départementale 17, direction le Tholonet puis Saint-Antonin-sur-Bayon, soit en versant nord par Saint-Marc Jaumegarde, parking au barrage de Bimont.

### Pratique

À la Maison Sainte-Victoire, à Saint-Antonin-sur-Bayon, vous pourrez visiter l'espace muséographique, bénéficier de renseignements, ou vous inscrire pour une visite commentée par les éco-guides (Tél. : 04 13 31 94 70). Les parkings du Toscan, du Pont de l'Anchois, de l'Aurigon et du Bouquet ouvrent sur des espaces d'accueil (prairie aménagée de Roques-Hautes notamment) et des sentiers de promenade et de randonnée balisés, mais aussi sur un circuit de VTT.

Il est interdit de se baigner dans les points d'eau.



# Le Taulisson, Lambruisse La Sinne-Puits d'Auzon

## Une remarquable mosaïque



La combinaison des domaines du Taulisson, de Lambruisse et de la Sinne-Puits d'Auzon, qui enjambent la montagne des Ubacs sur le repli nord de Sainte-Victoire, offre une mosaïque de paysages et de lieux mémoriels : forêt de chênes, garrigues, champs, bâtisses de caractère. C'est notamment le cas de la ferme de la Sinne, où sont installés les astronomes aixois, et de celle de Puits d'Auzon, autrefois occupée par les Templiers puis par les chevaliers de Saint-Sépulcre. Elle servit à l'accueil des malades, des pèlerins et autres voyageurs. Autour de Puits d'Auzon et de la Sinne, des fouilles archéologiques sur le promontoire de La Citadelle révèlent des traces d'habitat et de rites datant du néolithique, mais aussi les vestiges d'un oppidum, d'un castrum médiéval et de structures agraires plus récentes. Aujourd'hui, ces domaines sont parcourus par deux troupeaux ovins qui participent à l'entretien du milieu. Sur le Taulisson, de l'autre côté de la montagne des Ubacs, d'anciennes charbonnières ont



été dégagées de la végétation qui les dérobait à la vue du promeneur. Enfin, à l'est du sommet du Concors, s'élève la petite chapelle Sainte-Consorce (datant du XIII<sup>e</sup> siècle) sur une hauteur à plus de 700 mètres d'altitude, que des sentiers permettent de rallier le temps d'une ascension tranquille. Les anciens s'y rendaient en pèlerinage le lundi de Pentecôte et traditionnellement en temps de sécheresse pour y implorer la pluie.

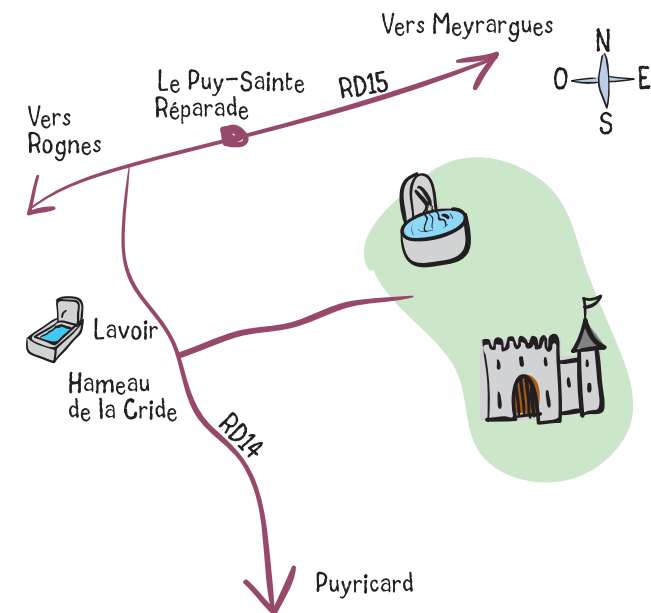
On accède à ces domaines à partir d'Aix-en-Provence, direction Saint-Marc Jaumegarde en suivant la RD10. Il faut poursuivre jusqu'au Col des Portes, les aires de stationnement aménagées sont ensuite signalées le long de la route.

### Pratique

Les aires de stationnement et de pique-nique s'ouvrent sur des sentiers de randonnée. À noter : des circuits de VTT, dont un adapté aux personnes handicapées.

(Fiches en libre consultation sur [departement13.fr](http://departement13.fr)).





# La Quille

## Un belvédère sur la Durance



La Quille, ou Quiho en provençal. Ce domaine original, qui compte 40 hectares de verdure et de bois de chênes, a été acquis en 1994 par le Département. La Quille reçoit chaque week-end des familles émerveillées par les originalités que propose l'endroit, situé sur un petit plateau mamelonné au sud de la commune du Puy-Sainte-Réparate, dans la chaîne de La Trévasse.

Sur la partie sommitale, on peut observer les traces d'un vieux château et une splendide vue sur la contrée alentour. Plus bas, d'anciennes cultures en terrasse ont été rénovées et rendues praticables. Ce site abrite le vieux village du Puy-Sainte-Réparate et un parcours sur le thème du patrimoine. Au fil des chemins qui bordent les ruines, vous trouverez une vingtaine de balises qui évoquent par le dessin ce que pouvait être le paysage de cette petite agglomération il y a 200 ans.



Le site offre également un parcours sportif, un parcours de course d'orientation, une aire de pique-nique et une table d'orientation. Une politique volontariste a permis le maintien d'un berger qui fait ici paître son troupeau. Ainsi participe-t-il à l'entretien du site. Une manière simple et naturelle de débroussailler.

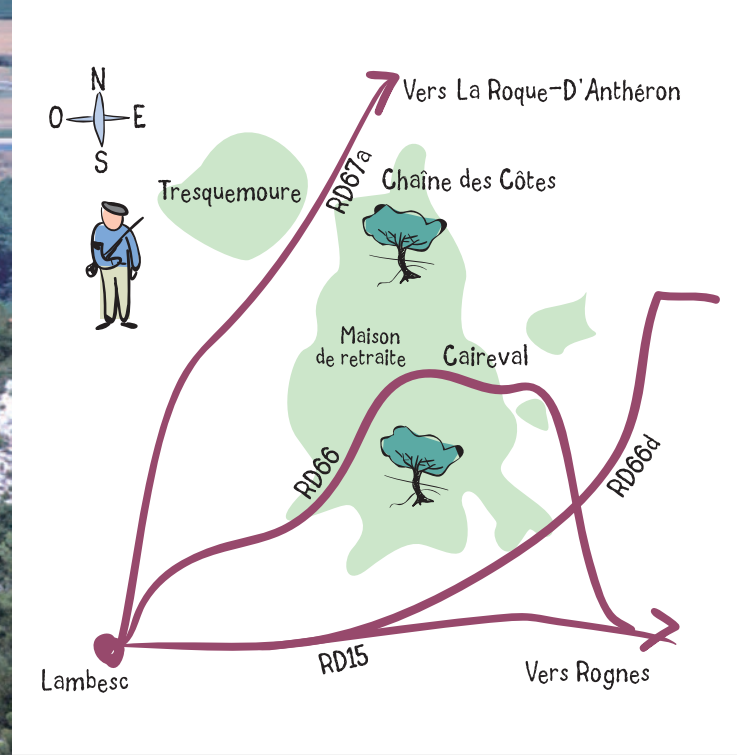
On accède au domaine par le Puy-Sainte-Réparate, en empruntant la D14 jusqu'au hameau de La Cride. De là, il faut bifurquer à gauche, sur une petite route située face au lavoir. Elle mène directement au site.

### Pratique

Outre l'itinéraire sportif et l'aire de pique-nique sous les chênes, le domaine de La Quille est équipé d'un parking.

Attention : l'eau de la fontaine n'est pas potable.





■ **DOMAINE**

# Caireval et Tresquemoure

## Romantiques collines



Site privilégié de 150 hectares sur la commune de Rognes, le domaine provient d'un legs établi au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il atteste aujourd'hui de la qualité du patrimoine forestier départemental.

Sous de vieux chênes et de grands pins dont les branches forment dans l'espace d'harmonieux dessins, les balades sont enchantées. Les clairières de cette version provençale de la forêt de Brocéliande s'ouvrent sur de magnifiques vues des Bouches-du-Rhône.

Par temps clair, on va jusqu'à distinguer la mer. Quant au domaine de Tresquemoure, il représente une cinquantaine d'hectares sur la commune de Lambesc, dont les ruines du vieux village témoignent encore de la violence du tremblement de terre de 1909.

Tresquemoure rappelle aussi le courage des résistants, qui en firent l'un des hauts lieux du maquis. À visiter dans les alentours : la chapelle Sainte-Anne de Goiron, classée Monument historique.

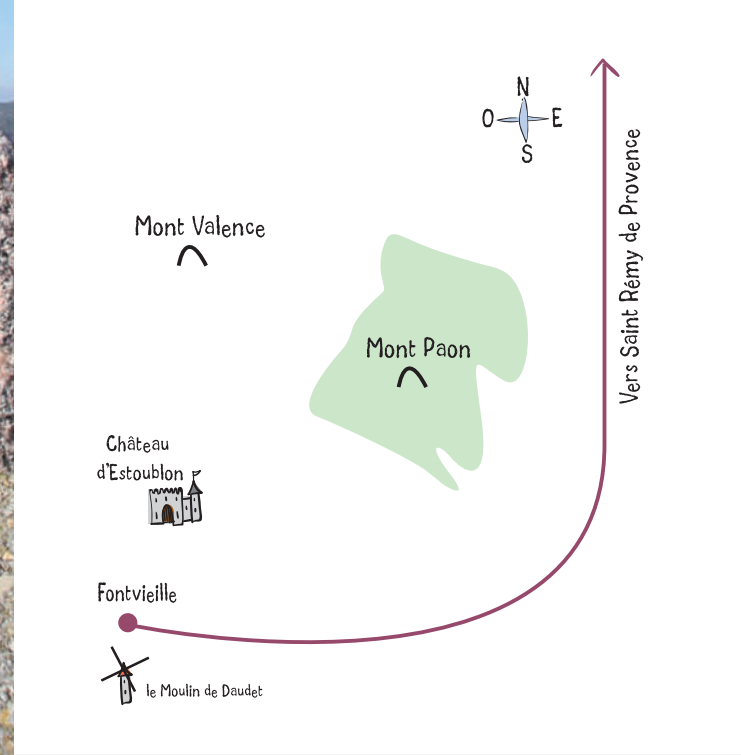
On accède à ces domaines à partir de Rognes et de Lambesc par la RD 66.

### Pratique

Vous trouverez sur le site des aires de stationnement et de pique-nique, des parcours VTT, un parcours sportif et des sentiers balisés dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

(Fiches téléchargeables sur [departement13.fr](http://departement13.fr))





# Le Mont Paon

## Un Castrum en Provence



Le domaine départemental du Mont Paon, à Fontvieille, est une petite propriété dont l'intérêt historique est très prégnant. En effet, elle abrite un castrum médiéval situé au cœur d'un écrin végétal dense.

Cette citadelle, dont il ne reste aujourd'hui que des traces, a participé, au cours des conflits du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, à la défense des Alpilles, sous l'égide de la Maison des Baux.

Ce n'est qu'une fois les guerres oubliées que la propriété a été exploitée en carrière souterraine.



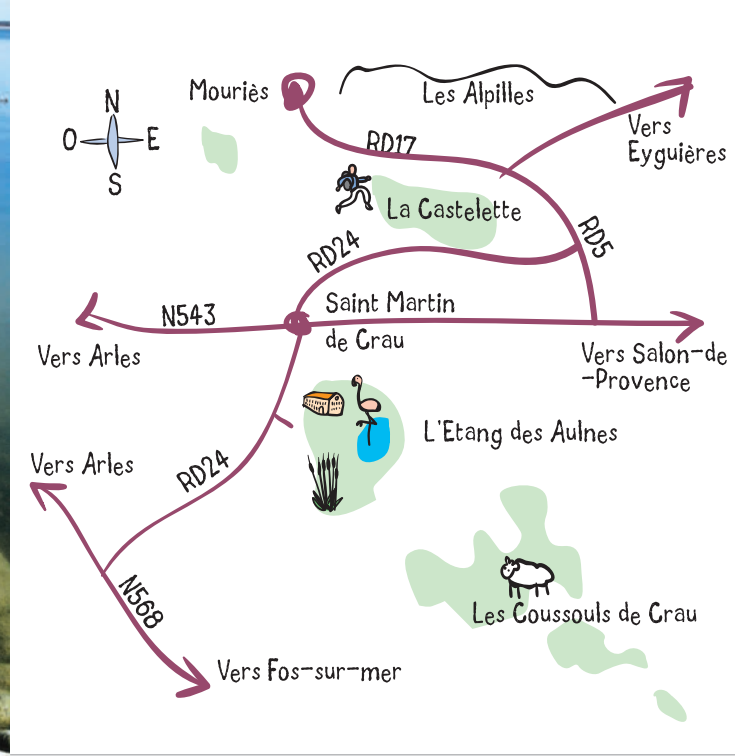
Cette ancienne place forte a fait l'objet de fouilles archéologiques que le Département souhaite mettre en valeur dans le cadre de l'aménagement du site.

On accède à la propriété par la route D33a puis par la route communale menant aux Baux-de-Provence. Un sentier vous mènera ensuite au Castrum.

### Pratique

En raison de sa situation sur un piton rocheux et à l'écart de la route, ce domaine n'est pas équipé d'aire d'accueil.





# L'Étang des Aulnes et les Coussouls de Crau

## Entre Crau et Alpilles

L'Étang des Aulnes : trois cents hectares voués à l'accueil du public. Si certaines zones sont inaccessibles, c'est par souci de préservation des habitats fragiles. Des roselières interdisent d'ailleurs tout déplacement autour du plan d'eau où nichent des oiseaux migrateurs et sédentaires : hérons, aigrettes, canards. Pour leur maintien, l'écosystème de l'étang bénéficie d'une surveillance attentive des niveaux d'eau grâce à un ouvrage de régulation.

Le suivi des espèces invasives est également pratiqué, à l'image du contrôle de la présence des silures. Ici, à Saint-Martin-de-Crau, trois zones cohabitent pour le plaisir de tous, pêche, chasse et nature. Au cœur de cette splendide propriété, acquise par le Département entre 1988 et 2000, s'élèvent plusieurs bâtiments au sein desquels on découvre le domaine des Coussouls de Crau, composé essentiellement des habitats protégés de coussoul (steppe de Crau, *Asphodelum fistulosum* pour les botanistes) qui fait partie intégrante de la Réserve naturelle



nationale. Là aussi, la nature est préservée. Six bergeries sont ainsi mises à la disposition d'éleveurs qui en retour, veillent et entretiennent cet espace naturel unique en Europe par un pâturage extensif. Le domaine de La Castelette se trouve au nord de Saint-Martin-de-Crau. Récemment réaménagé, il expose ses 140 hectares sur une colline nichée entre la plaine et les Alpilles. Un sentier de randonnée y serpente.

Les propriétés sont accessibles en voiture, direction Saint-Martin-de-Crau puis une signalétique routière vous indiquera la route de l'Étang des Aulnes. Vous pourrez stationner soit sur le parking situé à l'intérieur de la propriété, soit sur le parking situé sur le chemin de Vergières.

## Pratique

Le domaine des Coussouls de Crau ne se découvre réellement qu'à l'occasion de visites guidées. La Réserve naturelle des Coussouls de Crau propose un sentier de découverte au lieu-dit Peau de Meau. Ce sentier emprunte pour partie le domaine départemental.



# Étangs de Camargue

Grandeur nature



Une vaste mosaïque d'étangs, de marais, de lieux envoûtants où s'ébattent des chevaux épris de liberté.

L'ensemble, acquis entre 1962 et 1992, représente le quart du patrimoine du Département. Cela comprend, sur le territoire des Saintes-Maries-de-la-Mer, les étangs dits inférieurs (l'Impérial, le Malagroy, Cacharel, la Bardouine), les zones humides du nord (Consécanière, Frigoulès, Pioch Badet, Mas du Ménage) et, sur la commune d'Arles, les Jasses d'Albaron.

Très impliqué en Camargue, le Département joue un rôle important, notamment dans la gestion du régime de circulation des eaux de la partie ouest du Parc naturel régional. Son action environnementale y est également forte, car sur ce vaste territoire, véritable paradis ornithologique où se nourrissent les flamants roses, poussent également de nombreuses plantes rares.

Les domaines de Camargue sont accessibles par la route, direction Arles, puis les Saintes-Maries-de-la-Mer, sur la route des Saintes, prendre la direction Pioch-Badet, puis au niveau du lieu-dit "Cacharel", emprunter la Draille de Méjanès en direction de la Manade Paul Ricard. Parking côté droit de la piste à moins d'un km.



## Recommandations pour l'accès aux espaces naturels départementaux

Été comme hiver, l'accès et la circulation dans les massifs boisés sont règlementés et interdits en situation de risque très sévère ; toute infraction peut être sanctionnée. L'accès à l'ensemble des domaines est autorisé, sauf les jours à risque très sévère.

- ▶ Voitures et motos sont interdites sur les chemins.
- ▶ Nos sols, nos végétaux sont fragiles : restons sur les sentiers balisés.
- ▶ N'allumons aucun feu, ne fumons pas. Sinon, danger !
- ▶ Rempportons nos déchets ou déposons-les dans les containers et les corbeilles disponibles.
- ▶ Ne cueillons pas de fleurs et de rameaux. Beaucoup d'espèces sont menacées de disparition et donc protégées.
- ▶ Cours d'eau, canaux, étangs, mares et bassins sont des milieux sensibles et dangereux. Ne nous y baignons pas !
- ▶ Ne brisons pas le silence de la nature et l'apaisement qu'il procure.
- ▶ Plions nous aux réglementations et respectons les lieux et les autres usagers : randonneurs, cavaliers, chasseurs, vététistes, etc.
- ▶ Par ailleurs, vous entrez dans un espace naturel non aménagé, il vous appartient d'avoir une attitude responsable et appropriée afin d'éviter de vous mettre dans une situation périlleuse.
- ▶ Tous les domaines ne sont pas pourvus en points d'eau potable. Vous veillerez à prévoir de l'eau en quantité raisonnable ainsi que des vêtements et des chaussures adaptés.



## Le Label "Parc départemental"

Les Bouches-du-Rhône sont un écrin riche de sites exceptionnels qui séduisent le voyageur depuis la nuit des temps.

Chaque jour, le Département agit afin de protéger et de préserver une terre d'exception bordée par la Durance, le Petit-Rhône et la Sainte-Baume notamment par l'acquisition d'espaces naturels sensibles et fragiles de grande qualité.

Le Département s'est engagé dans une démarche volontariste de diversification de l'offre d'accueil au public à travers un projet de création de "Parcs départementaux". Cette démarche permet de renforcer les équipements d'accueil installés sur les sites (signalétique d'approche, aires de stationnement et de fixation du public, équipements légers d'accueil etc.).

Quatre domaines ont été choisis pour être les premiers labellisés "Parc départemental" des Bouches-du-Rhône :

- ▶ LA TOUR D'ARBOIS
- ▶ PICHAURIS
- ▶ ROQUES-HAUTES
- ▶ SAINT-PONS

D'autres domaines seront par la suite équipés afin de bénéficier de ce label.

# Bibliographie

Site internet [departement13.fr](http://departement13.fr)

Fiches randonnées gratuites sur Provence Tourisme

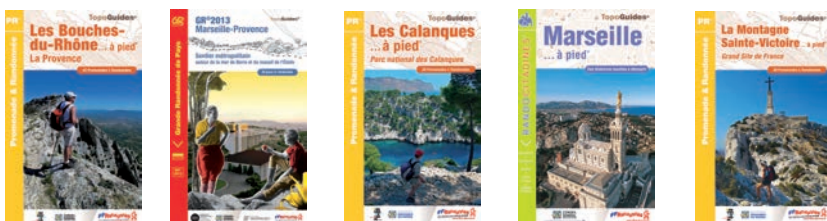
Topoguides FFRP

Fiches VTT

Livret "À la découverte de la biodiversité", Ed. CD13

Itinéraires géologiques - Guides pédagogiques : les Bouches-du-Rhône,

Co-édition Omniscience, Ed. BRGM et CD13.



## NOUVEAU

"Provence nature"  
notre application pour vos sorties  
dans nos parcs et domaines  
départementaux.



TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION  
**HYPROVENCE  
BALADE**

ACCÈS AUX MASSIFS • EN ÉTÉ

# ENVIE DE BALADE ?

Les conditions d'accès du jour au :  
**0811 20 13 13\***  
\*0,06 €/minute

ou consultez le site internet :  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

DEPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

PROVENCE TOURISME

© : Jean-Paul Herbecq, Christian Rombi, Sandra Ecochard, Nathalie Neveu, Serge Ben Lisa, Philippe Richaud, Shutterstock  
Mis à jour février 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique



departement.fr



Hôtel du Département  
52, avenue de Saint-Just  
13256 Marseille Cedex 20

